

Conseil communal Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 9 décembre 2009

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

## Préavis 18/2009 Budget année 2010

### Le Conseil communal de Pully

Vu le préavis municipal N° 18-2009 du 28 octobre 2009, entendu le rapport de la Commission des finances,

#### décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2010 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	129'237'925.00
- Total des revenus	CHF	129'286'894.00
- Excédent de revenus	CHF	48'969.00
après :		
- Amortissements	CHF	2'943'500.00
- Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	272'800.00
<ul> <li>Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement</li> </ul>	CHF	-1'795'300.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR)

**CHF** 

500'000.00

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Annie MUMENTHALER

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 10 décembre 2009